



Office for People With Developmental Disabilities

KATHY HOCHUL
Gouverneure

WILLOW BAER
Commissaire Intérimaire

Cher(ère) Directeur(trice) de l'Éducation Spéciale et/ou Président(e) du Comité de l'Éducation Spéciale (CSE) :

Les écoles de l'État de New York offrent de nombreux soutiens et services aux élèves présentant des déficiences développementales, notamment en aidant les jeunes adultes et leurs familles à planifier leur avenir. Le Bureau de l'État de New York pour les Personnes Ayant des Déficiences Développementales (OPWDD) est là pour vous aider à travailler avec les jeunes adultes et leurs familles en vue de prendre des décisions importantes concernant leur avenir.

Notre objectif commun est de faire en sorte que, lorsque les élèves obtiennent un diplôme Regents ou local ou que leur accès à un enseignement public gratuit et approprié prend fin, ils soient prêts à intégrer les services pour adultes qui répondent le mieux à leurs besoins.

L'OPWDD est le principal organisme d'État chargé de fournir des soutiens et des services aux personnes ayant des déficiences développementales qui répondent à nos critères d'éligibilité. L'OPWDD peut fournir des soutiens et des services aux élèves et à leurs familles pendant que les élèves sont encore à l'école pour les aider à mieux réussir et à naviguer dans le processus de transition vers l'âge adulte. Les services peuvent inclure des aides à domicile et dans la communauté, ainsi qu'une formation à l'emploi.

Pour que les services de l'OPWDD soient disponibles lorsque les élèves terminent leurs programmes éducatifs, **les élèves et leurs familles doivent contacter l'OPWDD et solliciter ces services.** Vous pouvez aider en encourageant les familles à entamer le processus de détermination de l'éligibilité à l'OPWDD et à planifier les services à l'avance. Veillez à ce que les élèves et leurs familles sachent qu'ils peuvent contacter l'OPWDD à tout moment pour se renseigner sur les soutiens et les services.

Si l'élève a quinze ans ou plus, les familles sont encouragées à entamer le processus de transition dès que possible. Comme vous le savez, les réglementations du NYSED exigent que le processus de planification de la transition commence avant l'âge de 15 ans. La planification de la transition avec l'OPWDD doit commencer au moins trois ans avant que l'élève n'achève son programme éducatif, afin que la transition des services de l'école à la vie adulte se fasse de la manière la plus transparente possible.

La lettre et la brochure ci-jointes destinées aux élèves présentant des déficiences développementales et à leurs familles fournissent des informations utiles sur nos services et le processus de planification de la transition. Veuillez les communiquer aux élèves âgés de 15 à 21 ans qui, selon vous, pourraient être éligibles aux services de l'OPWDD, à leurs parents/tuteurs et à leurs enseignants. Veuillez les encourager à contacter le Front Door de l'OPWDD au **866-946-9733** et à visionner les vidéos du Front Door de l'OPWDD sur <https://opwdd.ny.gov/get-started> pour en savoir plus sur l'éligibilité et les services de l'OPWDD. Les élèves qui sont déjà éligibles à l'OPWDD et qui sont connectés à une Organisation de Coordination des Soins (CCO) doivent contacter leur Gestionnaire de Soins pour les aider à demander des services pour adultes.

Pour que l'OPWDD et l'école puissent travailler ensemble, les écoles doivent demander aux parents ou tuteurs qui souhaitent autoriser l'école à partager les dossiers scolaires et médicaux de l'élève avec l'OPWDD ou à informer l'OPWDD sur les élèves susceptibles d'être éligibles aux services de l'OPWDD de remplir un formulaire de Consentement à la Divulgence d'Informations (ci-joint).

N'oubliez pas que les districts scolaires locaux doivent informer l'OPWDD si un élève de leur district susceptible d'être éligible aux services de l'OPWDD est placé dans un pensionnat. Envoyez cette notification par courrier électronique à residential.school@opwdd.ny.gov. L'OPWDD s'engage à aider les élèves à réussir la transition entre leur placement éducatif en internat et les services pour adultes de l'OPWDD. Les Coordinateurs de Transition des Pensionnats (RSTC) aident les élèves et les familles dans ce processus, mais une planification préalable est essentielle pour réussir.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Coordinateur Local de Transition Scolaire de votre Bureau Régional Local de l'OPWDD en appelant le **866-946-9733** ou en envoyant un courriel à info@opwdd.ny.gov. Pour toute question d'ordre général relative à la transition scolaire, veuillez envoyer un courriel à student.transition@opwdd.ny.gov.

Sincèrement,



Fechner Stecker
Directeur, Unité des Transitions Communautaires

Cc : K. Maunz
D. Regan
E. Wright
Directeurs des Bureaux Régionaux de l'OPWDD
Coordinateurs Locaux de la Transition Scolaire de l'OPWDD
Coordinateurs de Transition des Pensionnats de l'OPWDD

Ci-joint : Lettre aux Parents et Tuteurs de la Transition Scolaire Locale
006 Brochure sur la Transition Scolaire à Destination des Familles
Liste de Contact des Coordinateurs Locaux de la Transition Scolaire
Liste de Contact des Coordinateurs de Transition des Établissements Résidentiels
Formulaire de Consentement

Révisé le 24/4/2024